



## Mon ex petite amie veut récupérer son cadeaux de Noël.

Par **Jeremy63**, le **21/02/2014** à **14:33**

Bonjours,

Mon ex veux récupéré le cadeaux qu'elle m'as fait pour Noël. Je m'explique : septembre, dernier je suis sorti avec cette personne, arrivés à Noël, on s'est offert nos cadeauw. Elle à voulu m'offrir une Playstation 4 et moi je lui ai offert une bague en or.

Jusque là tout allais bien mais il y as environ 2 semaines, elle m'a téléphoné pour me dire que le constructeur de la console lui aurait envoyé un sms et qu'il fallait que je lui restitue la console et tout les accessoires car celle-ci serait défectueuse.

J'ai immédiatement senti le guet-apens et j'ai appelé le magasins où elle l'a acheté ainsi que le constructeur qui mon dit que ce n'était pas possible.

Suite à cela, je lui ai téléphoné pour avoir des explications et elle m'a dit que si je ne la lui redonnais pas, elle irait porter plainte pour vol et abus de confiance. Je l'ai ensuite quittée pour sa mauvaise foi.

Suite à ceci, j'aimerais savoir ce que je risque ou pas, sachant que j'ai gardé les textos qu'elle a envoyé à ma mère pour lui demander si ça me plairait une Playstation 4 pour Noël, les jeux que j'aimais, etc. Et il y a un message où elle met : " sa Playstation 4 est réservé".

Merci à tout ceux qui me répondront.

Par **Tisuisse**, le **21/02/2014** à **15:58**

Bonjour,

C'est un cadeau qui vous a été fait, vous en avez la preuve, il n'y a donc rien à restituer, aucun juge ne vous condamnera pour vol ou pour abus de confiance. Laissez-la rêver.

Par **aguesseau**, le **21/02/2014** à **18:24**

bjr,

je confirme la réponse précédente car comme disent les enfants donner c'est donner, reprendre c'est voler;

plus juridiquement les présents d'usage ne sont pas à rendre sauf cas très particulier comme une bague de fiançailles étant dans la famille depuis plusieurs générations;

cdt

Par **Jeremy63**, le **22/02/2014** à **12:28**

Merci à tous pour m'avoir répondu aussi rapidement.

jean s : qui efface vos réponse ? ..

Par **moisse**, le **22/02/2014** à **17:39**

Bonjour Jean,

[citation]On efface mes réponses je gêne donc tant ?

[/citation]

Je les lis, et apparemment je ne suis pas le seul.

[citation]je confirme

[/citation]

Que vaut cette confirmation sèche de tout autre commentaire, sinon la conviction exposée par un illustre inconnu dont on ne connaît pas (encore) la pertinence des interventions.